

Les crédits

d'Ottawa et une gestion de leurs affaires plus régionale. L'idée de base, c'est d'avoir un gouvernement qui soit plus près de chez soi. Chez soi, c'est peut-être l'endroit où l'on a choisi de vivre mais pour le gouvernement, c'est là où les gens ont les connaissances et les ressources nécessaires pour faire le travail. Cette simple pensée peut nous mener loin.»

Nul n'est besoin de renier la notion de leadership fédéral pour faire en sorte que la responsabilité de régler les problèmes relève du plus bas niveau de gouvernement possible. Un gouvernement fédéral ayant moins d'employés, moins de ministères et de plus petits budgets peut conserver un rôle de direction au sein de la société canadienne. On conserverait un cadre de politique déterminant des fonctions propres au gouvernement fédéral dans certains domaines, même s'il n'assure aucun service.

Le gouvernement fédéral pourrait assumer des fonctions dans des domaines qui dépassent les capacités des gouvernements régionaux ou provinciaux, tels que le commerce international; la politique macro-économique et une grande partie de la politique environnementale et de la réglementation; les programmes d'assurance sociale comme l'assurance-emploi où le paiement de prestations égales à tous exige le partage inégal du coût entre les riches et les pauvres; et des investissements si coûteux qu'ils entraînent des hausses d'impôt qui peuvent décourager les entreprises de s'installer ou de rester dans une ville ou une province donnée. Ces éléments sont fondamentaux dans la question du leadership et du fédéralisme, si l'on a un gouvernement central.

Même dans ces cas particuliers, le Parti réformiste considère que les programmes peuvent être conçus pour laisser une assez grande souplesse au niveau provincial ou municipal. Le gouvernement fédéral peut et doit collaborer avec les gouvernements provinciaux, et la mission de même que l'objectif final du gouvernement doivent être définis conjointement. Il importe cependant de définir ces éléments de façon à laisser les niveaux de gouvernement inférieurs réaliser cette mission et cet objectif de la façon dont ils l'entendent.

Aujourd'hui, on voit que la Colombie-Britannique devra payer une amende de quelque 47 millions de dollars pour ce faire. Quelle a été la réaction des libéraux au désir de décentralisation?

M. Bevilacqua: On enfreint la loi.

Mme Brown (Calgary-Sud-Est): Malgré tout le respect que je dois à mon collègue d'en face, je tiens à préciser que décentraliser ne signifie pas enfreindre la loi. Le gouvernement a résisté aux mouvements naturels de notre fédération en fonctionnant en autarcie, sans tenir compte de ce qui l'entourait.

Nous l'avons constaté lors du dernier référendum. Le gouvernement s'est trompé gravement en maintenant sa position sur le statu quo. Il a accepté de modifier cette position et de faire de vides promesses de changement uniquement lorsqu'il est devenu évident que cette politique échouerait. Où est le changement promis? Où est la vision d'une nouvelle fédération et d'un nouveau fédéralisme? Où est le plan pour un Canada renouvelé? Étant donné les tentatives précédentes de changement du gouvernement, où est le leadership qui assurera la réalisation de ce

plan? À mon avis, nous devons attendre longtemps avant de voir des changements profonds et significatifs.

Permettez-moi de vous donner un exemple pour montrer à quel point le gouvernement est incapable de tenir ses promesses de réforme et de décentralisation des programmes sociaux. Prenons la question de l'aide sociale en Colombie-Britannique. Je voulais revenir à cette partie de mon texte, car cette question est extrêmement importante aujourd'hui. Lorsque la province a modifié son propre programme en rattachant une exigence en matière de résidence au droit à l'aide sociale, le gouvernement fédéral s'est manifesté. Il est intervenu aujourd'hui en adoptant une attitude punitive et a menacé la province. L'échéance artificielle tombait hier en Colombie-Britannique et nous voyons maintenant les résultats de ce qui s'est produit.

Il ne fait aucun doute que le gouvernement de la Colombie-Britannique devrait pouvoir administrer ses affaires sans l'intervention du gouvernement fédéral. Au lieu de prendre une telle mesure punitive contre la province, le ministre devrait se retirer et la laisser gérer ses propres programmes. Après avoir radicalement réduit les transferts aux provinces, il est ridicule que le ministre tente encore d'intervenir dans les domaines de compétence provinciale.

Le ministre refuse toujours de rencontrer les provinces pour discuter du transfert canadien au titre des soins de santé et des services sociaux. Par ailleurs, quand les provinces tentent d'agir, il fait obstacle à leurs initiatives. Essayez donc de comprendre. Il semblerait que ce soit la position libérale face au fédéralisme coopératif. C'est terriblement prévisible. C'est malheureusement regrettable. C'est une fois de plus une position pure et simple d'Ottawa.

• (1145)

Pendant nos séances d'information sur les projets de loi C-111 et C-112, on nous a fourni de la documentation sur les changements prévus dans ces projets de loi. Partout, à chaque référence au marché du travail et à la formation, il est clair que les provinces devront négocier avec le gouvernement fédéral. Elles devront chercher à conclure un accord officiel avec le gouvernement fédéral sur la façon dont les prestations d'assurance-chômage fonctionneront et comment elles seront distribuées. Au lieu de donner aux provinces des pouvoirs complets et des ressources suffisantes, ces modifications donnent un veto de fait au gouvernement fédéral sur la gestion et le contrôle des programmes de formation de la main-d'oeuvre.

Paradoxalement, le gouvernement libéral s'accroche à ces programmes qu'il est incapable d'administrer comme il le faut.

Il y a juste deux semaines, le vérificateur général disait dans son rapport qu'il y avait des raisons de s'inquiéter du manque de formation dans certains domaines clés, ce qui pourrait limiter l'accès des chômeurs à des emplois, alors que l'économie est en expansion. De toute évidence, le vérificateur général du Canada estime que le gouvernement libéral n'arrive pas à créer les emplois durables à long terme dont il nous parle depuis si longtemps. On pourrait aller jusqu'à conclure, à partir des commen-